



**Conseil économique
et social**

Distr.
GENERALE

E/CN.4/Sub.2/2000/NGO/8
21 juillet 2000

Original: FRANÇAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la Promotion et de
la protection des droits de l'homme
Cinquante-deuxième session
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

EXAMEN GLOBAL DE SUJETS PRÉCIS RELATIFS À L'ÉLIMINATION
DE LA DISCRIMINATION RACIALE

Exposé écrit*/ présenté par Nord-Sud XXI, organisation non gouvernementale
dotée du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la
résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[12 juillet 2000]

*/ Exposé écrit publié tel quel, sans avoir été revu par les services d'édition.

Les travailleurs migrants et leurs familles dans les pays du Nord, ainsi que les nationaux originaires des pays du Sud, sont régulièrement victimes de mesures de discrimination raciale : violences physiques et verbales, refus de vente, refus d'emploi, discriminations dans la promotion, etc.

Simultanément, les autorités politiques du Nord procèdent à des actes de nature diverse, en faveur des droits civils et politiques dans l'ensemble des pays du Sud (mission d'enquête, contrôle d'opérations électorales, insertion des clauses de conditionnalité démocratique dans les accords internationaux, et.), au nom d'une mission universelle en faveur des droits de l'homme.

Ce que les puissances industrielles du nord ne sont pas capables de faire respecter chez elles pour les personnes (étrangères ou nationales) résidant sur leurs territoires, elle prétendent l'imposer dans les pays du Sud.

Cette contradiction ne peut être résolu que par l'établissement d'un bilan du statut réel des travailleurs migrants dans le Nord, ainsi que des nationaux originaires du Sud résidant dans les pays développés, en Europe comme aux Etats unis.

Le caractère parfois individuel et discret de la xénophobie, lourds néanmoins de conséquences psychologiques et sociales graves, ne doit pas être un obstacle à l'intervention de la Sous-Commission dans les pratiques des pays du Nord qui s'avèrent, depuis plusieurs décennies, incapables de la supprimer.

La politique des autorités des pays du Nord, les transformations nécessaires de leur société réalisées par des mesures concrètes éducatives et sociales, est un test pour mesurer la volonté réelle d'établir de nouvelles relations avec le Sud, débarrassée de la xénophobie et de la discrimination raciale.
